

BUGDET 2026

Clés de répartition des dépenses SRH / ALO

Nature	Base de répartition	Pourcentage de répartition
Déchets	Contrat	35%
Eau	Pourcentage imposé par la Région	60%
Gaz		30%
Electricité		30%
Téléphonie	Pourcentage poste fixes en lien avec restauration	3%
Affranchissement	Estimation	3%
Contrats maintenance	Surfaces bâties	5%
Contrats vérification		5%